

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSJS	Date	1 ^{er} juillet 2026
Numéro	26.380	Heure	15h07

Auteur-e(-s) : Armin Kapetanovic	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Situation de la physiothérapie ambulatoire et nouvelle structure tarifaire	
Contenu : Le Conseil d'État est-il au courant de la situation et va-t-il agir ? La nouvelle convention aboutira, selon certaines projections, à une baisse de 30% du chiffre d'affaires des cabinets. D'autre part, les cas complexes et surtout le service à domicile sont beaucoup moins valorisés qu'auparavant ; à l'heure où il est souhaité de retarder le placement des patients dans des structures stationnaires, cela est problématique et, de manière générale, beaucoup de prestations sont en danger.	

Demande spécifique liée au traitement	
Réponse orale	OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Armin Kapetanovic		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Brigitte Neuhaus	Christine Ammann Tschopp	Marina Schneeberger
Julie Boillat	Monique Erard	Sarah Blum
Lara Zender	Patrick Erard	Céline Barrelet
Barbara Blanc	Diane Skartsounis	Laurence Castillon
Cloé Dutoit	Yves Pessina	Françoise Jeandroz
François Perret		